



N° OJ : 75

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/11/2021

Objet : Culture.- Subside spécifique.- Asbl "Musée Juif de Belgique" : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Musée Juif de Belgique;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202 et 76201/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 15.000,00 EUR à l'asbl "Musée Juif de Belgique" pour l'exposition «Sol LeWitt. Untold Stories», réparti comme suit :

- 5.000,00 à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2021 ;
- 10.000,00 à l'article 76201/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :